

INSCRIPTION

..... adultes (+ de 12 ans) x 10 € =

..... enfants (- de 12 ans) x 3 € =

Soit un total à régler de €

Nous souhaitons randonner :

Samedi 2 juillet

(entre 8h30 et 15h30 toutes les 15 minutes)

Heure de départ souhaitée _____

Dimanche 3 juillet

(entre 8h30 et 14h30 toutes les 15 minutes)

Heure de départ souhaitée _____

Ci-joint un chèque de€

à l'ordre de NORMAND-LAIT.

Ce chèque valide votre inscription
et votre acceptation du règlement ci-dessous.

Bulletin et chèque à retourner à :

Michèle Fréné Conseil

Inscription Randodulait

5, rue des Mazurettes - 14000 Caen

Date : / /

Signature :

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone _____

Mail _____

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone _____

Mail _____

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone _____

Mail _____

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone _____

Mail _____

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone _____

Mail _____

Si vous faites partie d'une association de randonneurs,

merci de nous préciser :

NOM de l'association _____

Adresse _____

Téléphone _____

Mail _____

Dans le cas où le créneau horaire choisi serait complet, le nombre de places étant limité, les organisateurs se réservent le droit de décaler l'inscription au créneau horaire disponible le plus proche de celui souhaité. Un courrier, ou un mail, vous confirmera votre enregistrement et votre heure de départ.

Nous vous informons que cette manifestation aura lieu par n'importe quel temps et qu'en cas de non participation, le montant de l'inscription restera acquis à l'organisation.

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance des participants, ainsi que des vols pouvant survenir durant la manifestation. Etre en bonne forme et en bonne santé relève de votre responsabilité. Le parcours nécessite d'être bien chaussé et ne permet pas l'accès aux poussettes. Les animaux doivent être tenus en laisse.

